

problèmes. Par la coopération dans la vente et le perfectionnement des méthodes de culture, ils ont su améliorer leur état financier et relever merveilleusement l'agriculture canadienne. Alors que le manufacturier canadien ne cessait de réclamer l'aide de l'Etat, le cultivateur de l'Ouest s'est tiré d'affaire tout seul. Il a droit, je crois, de dire aujourd'hui aux manufacturiers: Nous devons notre salut à nos efforts; on nous permettra peut-être maintenant de relever nos industries par l'exemple que nous leur avons donné en fait de coopération efficace.

Laissez-moi dire un mot de notre grande entreprise coopérative des blés. Grâce à elle, l'Ouest canadien se trouve en meilleure posture financière que jamais auparavant. Je ne dis pas que la coopérative ait fait monter le prix du blé, qu'elle soit un monopole ayant pour objet de hausser les prix; mais j'affirme qu'elle a encouragé chez nos cultivateurs, à un degré inconnu jusqu'ici, le souci de l'économie. Avant l'établissement de la coopérative du blé, le cultivateur vendait son grain à l'automne et, dès qu'il touchait ses recettes, il s'empressait de payer ce qu'il devait; il n'était pas content tant qu'il n'avait pas tout dépensé. Pendant deux ou trois mois les affaires marchaient rondement; les perceptions se faisaient sans la moindre difficulté; les petits négociants se voyaient forcés d'engager des employés surnuméraires, tant le volume des affaires était grossi. Mais dès le début de la nouvelle année le cultivateur était encore obligé de demander du crédit jusqu'aux récoltes suivantes. Les choses ne se passent plus de la sorte depuis l'inauguration de la coopérative: le cultivateur touche un premier paiement à l'automne lorsqu'il vend son grain; il paye ses dettes; il lui reste peu de chose, mais ce peu, il le conserve. Il touche un autre versement au printemps, un deuxième à l'été et un dernier à la veille des récoltes. Les paiements sont distribués sur les quatre saisons de l'année; en conséquence le cultivateur ne reçoit jamais un gros montant d'un seul coup, mais il a toujours quelques fonds, il a appris à économiser et il paye toujours comptant. Les banques n'avancent plus autant d'argent dans l'Ouest, et les commerçants n'ont plus autant de cultivateurs débiteurs. Grâce surtout à la coopérative du blé, la situation dans l'Ouest est bien meilleure qu'avant; encore une fois je dis que nos cultivateurs ont appris à économiser. Nos marchands ne sont plus obligés d'augmenter leur personnel à l'automne, car les affaires vont bien toute l'année maintenant au lieu de marcher rondement pendant une saison pour se relentir ensuite.

[M. Donnelly.]

Ce système est populaire parmi nos hommes d'affaires qui n'ont que des louanges pour la vente coopérative du blé.

Nous n'avons entendu formuler aucune objection de l'autre côté de la Chambre contre le port à 2c., ni contre la réduction des impôts soi-disant encombrants. Ces deux pas sont dans la bonne direction et seront d'un grand secours pour le cultivateur et l'ouvrier. Toutes deux semblent populaires dans tout le pays. Le peuple semble satisfait du budget sous sa forme actuelle. Permettez-moi de lire deux télégrammes que j'ai reçus de la circonscription que je représente:

Jamais été aussi fier d'être libéral et partisan gouvernement Mackenzie King que suis aujourd'hui quand je vois réduction des droits sur automobiles et réduction des impôts. Voudrais voir élections générales demain afin de pouvoir parler de nouveau en faveur gouvernement et vous-même.

Ce télégramme vient d'un des plus gros commerçants d'automobiles à l'Ouest de Winnipeg; il n'est pas membre du Parlement, c'est un homme d'affaires. Voici un autre télégramme...

M. GOTT: Du même homme?

M. DONNELLY: Non, mais tous sont du même avis là-bas; ils sont tous heureux. Il dit:

La société agricole...

Ce télégramme n'est pas d'un homme seulement, mais de tous les membres de la société en question.

...désire exprimer son appréciation de la réduction du tarif annoncée dans le budget actuel, et exprimer l'espoir que la politique de réduction du tarif sera poursuivie, car nous croyons que cette politique sert les meilleurs intérêts de l'Ouest canadien.

M. GOTT: Ces télégrammes sont-ils datés de 1926?

M. DONNELLY: Oui. L'honorable député désire-t-il les lire lui-même?

La mesure que le Gouvernement présente relativement à la nouvelle évaluation des terres des anciens combattants est, je crois, un pas dans la bonne voie. Nous nous accordons tous, il semble, à dire que ces terres devraient être évaluées de nouveau. Dans certains districts l'évaluation semble avoir été faite d'une façon juste et équitable et les demandes de nouvelle évaluation ne sont pas aussi nombreuses. Dans la circonscription que j'ai l'honneur de représenter, j'ai le bonheur de connaître plusieurs des hommes qui évaluent les terres des anciens combattants, et ce travail a été fait avec compétence et satisfaction. Bien qu'il puisse se trouver çà et là dans cas où une nouvelle évaluation s'impose, ces cas sont peu nombreux si on songe aux prix élevés de cette époque pour les terres et toutes les autres choses; dans